

Le mot du Maire



Chères Rairieuses, chers Rairieux.

Nous avons le plaisir de vous adresser le dernier flash info réalisé par la commission communication.

Après ces longs mois de restriction, nous retrouvons un peu de liberté. Si le soleil se décide, nous pourrions en profiter.

Cet été encore, il n'y aura pas de manifestations, comme terroir et gourmandises, ou bien Rairies Rocks ...espérons pour l'année prochaine.

L'équipe municipale vous souhaite un bel été et une bonne lecture.

DANS CE NUMÉRO :

Mot du Maire	1
SAUR	1
SEA	2
Gestion trottoirs	2
Fleurissement	2
Sictom : Déchèterie	2
Brûlage	3
Nuisances Sonores	4
Décorations de Noël	4
Travaux	4

SAUR, votre service de l'eau potable



Le Syndicat d'Eau de l'Anjou (SEA), collectivité compétente en production, stockage et distribution d'eau potable depuis 2018, a attribué un contrat de concession à la SAUR et un second à VEOLIA pour les prochaines années sur des périmètres compris dans 3 de ses 4 Communautés de communes membres : Anjou Loir et Sarthe, Loire Layon Aubance et Vallée du Haut-Anjou.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'entreprise exploitante pour le compte du syndicat est désormais la société SAUR sur la totalité du territoire Anjou Loir et Sarthe. Ce nouveau contrat apportera de nouveaux services aux abonnés avec des accueils au plus près des usagers, et la mise en place de dispositifs de relève à distance sur l'ensemble des compteurs.

Un problème d'alimentation en eau potable, une fuite, une demande de branchement et raccordement ? Une question concernant votre facture d'eau ?

Contactez la société SAUR aux numéros suivants :

- service client : 02 41 40 14 55
- astreinte (urgences uniquement) : 02 44 71 05 58

Des permanences ont lieu sur le site France Services à Durtal le mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et à l'antenne France services de Seiches le lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SEA - 12 rue Joseph Fourier - CS 10025 - 49 071 BEAUCOUZE CEDEX
Tél : 02 41 34 34 00 • www.syndicat-eau-anjou.fr

SEA Réhabilitation du Château d'Eau



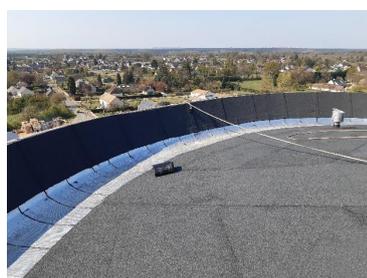
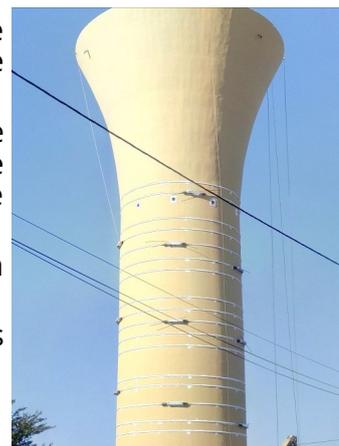
Depuis le 16 octobre 2020, des travaux de réhabilitation du château d'eau ont débuté. Ils se sont achevés au début de l'été.

Les travaux portaient sur l'isolation du dôme extérieur, l'étanchéité du réservoir et de l'ouvrage extérieur, changement des huisseries ainsi que le remplacement des canalisations.

Pose de cerclage pour un renforcement de la structure

Pose de garde-corps pour la sécurité lors d'intervention sur le dôme.

Notre château d'eau s'est refait une beauté !



Gestion des trottoirs

Certains habitants de la commune nous ont demandé s'il était possible de les laisser entretenir devant chez eux.

Il est bien entendu que cela est tout à fait possible mais dans certaines limites que nous souhaitons établir ensemble.

De ce fait, si vous êtes intéressés par ce sujet, vous pouvez vous faire connaître à la mairie, afin de rejoindre un groupe de travail pour mener cette réflexion.

La commission environnement

Fleurissement

La commission fleurissement débute des travaux d'embellissement aux entrées du village. Des jardinières réalisées par le personnel communal y ont été installées. Nous remercions les entreprises Rairies Montrieux pour la fourniture gracieuse des plaquettes et Terres cuites Yvon Cailleau pour le prêt du matériel de manutention.



SICTOM : Déchèteries Durtal

A compter du 1er Juillet 2021, les jours et horaires seront les suivant:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h-12h	Fermeture	-	-	-	9h-12h
Après-midi	13h30-18h		13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h



Brûlage

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : **C'est Interdit !**

(Loi 2020-105 du 10 février 2020)

Les déchets dits verts sont des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, de l'élagage des arbres, de débroussaillage...

Ne brûlez plus vos déchets verts, **valoriser les !**



Le compostage domestique

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

Mise à jour 2021



UNE PRATIQUE
POLLUANTE POUR
L'ENVIRONNEMENT
ET TOXIQUE
POUR LA SANTÉ



MÉNAGES VERTS :
tontes de pelouse,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'élagage...

PARTICULIERS,
COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
broyage et paillage,
tonte mulching,
apport en déchèterie.

Il est **INTERDIT** de fumer dans les zones boisées, landes et maquis.

Rappel : Il est INTERDIT de brûler les déchets ménagers et autres



Le broyage et le paillage

Petit et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : la **tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



La déchèterie

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

3 déchèteries couvrent la Communauté de Communes et **360** la région Pays de La Loire



Mairie des Rairies
 14 rue Charles de Gaulle
 49430 Les Rairies
 Tel. 02 41 76 32 14
 Fax. 02 41 76 34 29
 Mail: accueil@lesrairies-49.fr
 Site: www.lesrairies-49.fr

Lundi, mardi :
 14h00 à 17h30
 Jeudi-vendredi :
 9h00 à 12h00
 Samedi matin, toutes les
 deux semaines

Agence postale communale
 Tel. 02 41 96 88 74
 Lundi, mardi :
 9h00 à 11h20
 Mercredi, jeudi et vendredi :
 14h00 à 16h20

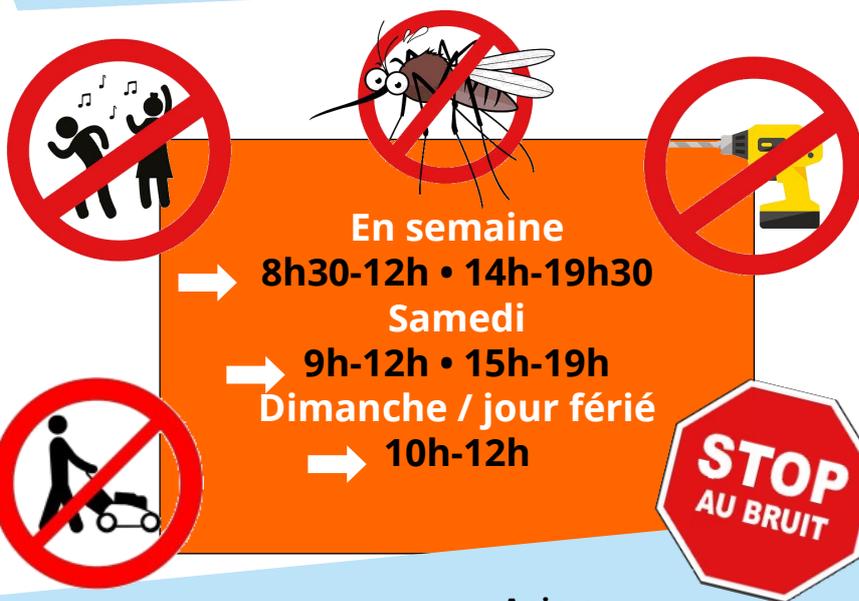


Urgence:

**Défibrillateur
 Entièrement
 Automatique [DEA]**
 14 Rue Charles de Gaulle,
 sur la façade de la Mairie

Nuisances sonores

Les
 soirées, travaux, musiques...
 c'est comme les moustiques,
C'EST NUISIBLE !



Animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit. Des mesures doivent être prises pour dissuader les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



**Bref, pour « Bien vivre ensemble »,
 tes voisins tu respecteras, tes voisins tu préviendras !**

Décorations de Noël



AVIS DE RECHERCHE !!

Petits ou grands lutins, pour créer, imaginer, confectionner nos futures décorations de Noël.
 Une première réunion sera organisée en septembre.
 Merci de vous manifester auprès de la mairie si vous êtes intéressé(e).

Travaux



Début des travaux des dernières séquences de l'aménagement de la traversée de Les Rairies (RD 138), rue de Durtal et Fougeré à partir de septembre 2021.

Début de la construction du restaurant scolaire prévu en septembre. Les entreprises ont été retenues et les lots infructueux relancés.